



VITALAC

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

N° Version : 1

Date : 22/11/2024

Remplace la version 0 du 01/01/2000

### **SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

#### **1.1 Identificateur de produit**

PATCLEAN +

#### **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

PRODUIT A USAGE EXTERNE NON ALIMENTAIRE...

#### **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

VITALAC 48 RUE PRINCIPALE 22160 CARNOET

#### **1.4 Numéro d'appel d'urgence**

Société / Organisme : INRS / ORFILA tel : 00 33 1 45 42 59 59 (appel d'urgence ORFILA)

<http://www.centres-antipoison.net>

### **SECTION 2 : Identification des dangers**

#### **2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Classes de danger pour la santé	Corrosion cutanée/irritation cutanée-catégorie 1A-DANGER-H314
---------------------------------	---

#### **2.2 Éléments d'étiquetage**

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations



Mention d'avertissement : DANGER

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires

Conseils de prudence de prévention

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
------	---

Conseils de prudence d'intervention

P301+P310	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
-----------	---



P301+P330+P331

EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P302+P352

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P303+P361+P353

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P304+P340

EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

**2.3 Autres dangers**

Ce produit est un produit non alimentaire, à usage externe exclusivement

**SECTION 3 : Composition/informations sur les composants**

**3.1 Substances**

Non concerné

**3.2 Mélanges**

Composition :

Identification	(CE) 1272/2008	%
CAS :64-18-6 EC :200-580-7 Acide formique	SGH02,SGH05,SGH06,SGH07 DANGER H226, cat.3 H302, aigu, cat4 H314, cat.1A H331, aigu, cat3	5 < x % < 20
CAS :64-18-6 EC :200-580-7 Formiate de sodium	SGH05,SGH07 DANGER H315, cat.2 H318, cat.1	5 < x % < 20
CAS :7664-38-2 EC :231-633-2 Acide phosphorique	SGH05 DANGER H314, cat.1A	5 < x % < 20

Information sur les composants :

**SECTION 4 : Premiers Secours**

**4.1 Description des premiers secours**

En cas n'inhalation : Placer la personne à l'air frais, si difficultés respiratoires, prévoir une assistance de réanimation et consulter un médecin

En cas de contact avec les yeux : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau durant 20-30 mn en gardant les paupières ouvertes. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. **CONSULTER UN MEDECIN**

En cas de contact avec la peau :

Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin



En cas d'ingestion :

Rincer la bouche : NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau. Consulter d'urgence un médecin. Appeler un centre ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

#### **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Contact avec les yeux : provoque de graves irritations accompagnées de flots de larmes, de douleurs, d'importantes rougeurs ainsi qu'un gonflement oculaire. Risque de lésions oculaires permanentes. Peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite.

#### **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traiter les symptômes

### **SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1 Moyens d'extinction**

Jet d'eau, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), agent chimique sec, mousse résistant aux alcools

#### **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Peut former des concentrations de poussières combustibles dans l'air. Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi. Un incendie produira une épaisse fumée noire.

#### **5.3 Conseils aux pompiers**

Refroidir par pulvérisation ou brouillard d'eau. Porter un équipement de protection prévu pour combattre le feu, ainsi qu'une protection respiratoire.

### **SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence**

Ecarter toute source éventuelle d'ignition. Eloigner le personnel superflu. Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8. Aérer la zone. obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.

Pour les secouristes

#### **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. Nettoyer dès que possible.

#### **6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

Pour la rétention, recueillir le produit répandu. Procédés de nettoyage, réduire à un minimum la production de poussières. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejets adéquats. Stocker à l'écart des autres matières premières. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Eliminer les déchets des produits en conformité avec la réglementation.

#### **6.4 Référence à d'autres sections**

Voir les sections 8 et 13 pour plus d'information.

### **SECTION 7 : Manipulation et stockage**

#### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Eviter toute formation de poussière. Eliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.

### **7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**

Séparer les bases et des substances formant des bases. Conserver le récipient bien fermé de manière étanche dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil. Tenir à l'écart des sources d'ignition. Température de stockage < 30°C. Produits incompatibles : oxydants puissants, acides, bases.

#### **Emballage**

Conserver le produit dans son emballage d'origine.

### **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune donnée disponible

## **SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### **8.1 Paramètres de contrôle**

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Acide formique : 5 mg/kg (acide formique)

Acide phosphorique : 2 mg/m<sup>3</sup>

Formiate de sodium : 5 mg/kg (acide formique)

### **8.2 Contrôles de l'exposition**

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle



Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des mains

Porter des gants de protection

Protection du corps

Vêtements de protection

Protection respiratoire

Porter un vêtement de protection approprié

## **SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques**

### **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Informations générales

Odeur : Acre

Seuil olfactif : aucune information disponible

pH (dilution 4%) : 2 - 3

Densité relative : 1.2 +/- 0.05

Aspect : LIQUIDE

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Propriétés comburantes : non oxydant

Propriété explosive : Ce produit n'est pas explosif, toutefois la formation de mélange air/vapeur explosifs est possible

Viscosité cinématique : aucune information disponible



Viscosité dynamique : aucune information disponible  
Température de décomposition : Indeterminé  
Inflammabilité : (solide/gaz) : Ininflammable  
Taux d'évaporation : Non défini, aucune information disponible  
Point éclair : Non défini, aucune information disponible  
Point d'ébullition : Non défini, aucune information disponible  
Point de fusion / point de congélation : non défini , aucune information disponible  
Densité de vapeur : Aucune information disponible

### **9.2 Autres informations**

Aucune information disponible

## **SECTION 10 : Stabilité et Réactivité**

### **10.1 Réactivité**

Pour plus d'informations, consulter les sous sections ultérieures du présent chapitre  
Réaction avec les bases fortes. Réaction exothermique.

### **10.2 Stabilité chimique**

Stable dans les conditions normales de manipulation et de stockage.

### **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Réagit avec bases fortes et substances comburantes

### **10.4 Conditions à éviter**

Températures élevées, lumières.

### **10.5 Matières incompatibles**

Acides forts, bases fortes et oxydants forts.

### **10.6 Produits de décomposition dangereux**

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et de mode d'emploi

## **SECTION 11 : Informations toxicologiques**

### **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

#### **Substances**

DL 50 Orale rat (acide formique) : 730 mg/kg

DL 50 Orale rat (acide orthophosphorique) : 2 600 mg/kg

#### **Mélange**

Danger par aspiration : non classé contenu des données disponibles des différents composants du produit

Corrosion / irritation cutanée : Irritant pour la peau

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Aucun effet sensibilisant connu.

Cancérogénicité : non classé. Compte tenu des données disponibles des différents composants du produit.

Mutagénicité : Non mutagène. Compte tenu des données disponibles des différents composants du produit

Toxique pour la reproduction : Non classé. Compte tenu des données disponibles des différents composants du produit

Toxicité aiguë : Non classé

## **SECTION 12 : Informations écologiques**

### **12.1 Toxicité**

#### **Substances**

Non applicable

#### **Mélange**

Aucune donnée disponible

### **12.2 Persistance et dégradabilité**

Facilement biodégradable. Non pertinent

### **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Non bioaccumulable. Non pertinent

### **12.4 Mobilité dans le sol**

Aucune donnée disponible

### **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Aucune information disponible

### **12.6 Autres effets néfastes**

Les émissions dans l'eau réduisent le pH, cela risque de provoquer une détérioration locale des poissons et des organismes aquatiques dans la zone de déversement.

## **SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination**

### **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Incinération en station d'incinération agréée. Les prescriptions réglementaires locales doivent toutefois être respectées. Les emballages contaminés sont à vider de manière optimale. Ils peuvent ensuite être valorisés. Ne pas jeter les déchets à l'égout. Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination.

## **SECTION 14 : Informations relatives au transport**

### **14.1 Numéro ONU**

ADN / ADR / IMDG / IATA : UN 1760

### **14.2 Nom d'expédition des Nations unies**

ADN / ADR / IMDG / IATA : SOLIDE CORROSIF, ACIDE, N.S.A. (Acide formique, acide phosphorique) | 8, III, (E)

### **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**



### **14.4 Groupe d'emballage**

ADR / ADN / ADR / IMDG : Groupe III

ADR: Code de restriction en tunnels : E

### **14.5 Dangers pour l'environnement**

Non

### **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

ADR/RID	Classe	Code	Groupe	Etiquette	Dispo.	QL	EQ	Emballage		
								Instructions d'emb.	Dispositions spéciales d'emb.	Dispositions pour l'emb. en commun
	8	C10	III	8	274	5kg	E1	P002 IBC08 LP002 R001	B3	MP10

### **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable

## **SECTION 15 : Informations réglementaires**

### **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Régulation (CE) N°1831/2003 du parlement européen et du conseil relatifs aux additifs destinés à l'alimentation des animaux

### **15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Sans objet

## **SECTION 16 : Autres informations**

### **16.1 Libellés des phrases H, EUH mentionnées à la section 3**

H226	Liquide et vapeurs inflammables
H302	Nocif en cas d'ingestion
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires
H315	Provoque une irritation cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H331	Toxique par inhalation

### **16.2 Abréviations**

CMR	Cancérogène, Mutagène ou Reprotoxique
ADR	Accord Européen relatif au transport international de marchandises Dangereuses pour la route
IMDG	International Maritime Dangerous Goods
IATA	International Air Transport Association
OACI	Organisation de l'Aviation Civile Internationale
RID	Regulations concerning the International carriage of Dangerous Goods by rail
WGK	Wassergefährdungsklasse
SGH05	Corrosif